

CTM

1er avril 2022

Propos liminaires



Avril 2022



Ce 1^{er} avril voit donc le dernier Comité Technique de la présente mandature, avant l'instant démocratique suprême que constitue l'élection présidentielle suivies en juin par les élections législatives.

C'est pour nous l'occasion ou jamais de dire à quel point nous avons apprécié ce quinquennat.

Nous voilà avec une Fonction Publique, plus forte, solide sur ses bases et avec des agent.e.s enfin reconnu.e.s et ayant une confiance inégalée en un avenir radieux.

Notre Ministère et les directions qui le composent trônent dans ce talentueux orchestre d'un État plus allant que jamais. Les suppressions d'emploi ont enfin cessé. Il n'est plus question de restructurations et encore moins d'inquiétude pour le devenir de nos missions enfin réaffirmées dans leur caractère régalien et consolidées.

Le climat est tel que nous avons entendu parlé d'un phénomène étrange. Des agent.e.s auraient dans leur portefeuille, pas très loin du cœur, ou comme fond d'écran des photos de leurs ministres qu'ils, elles contemplant avec émotion, ferveur et tendresse.

Des organisations syndicales heureuses qui se demandent si toute cette félicité ambiante ne risque pas de les contraindre au chômage technique.

Bien évidemment, vous avez deviné que ce discours n'est pas sans relation avec la date du jour. Nous avons succombé à l'envie irrésistible d'un peu de légèreté.

Convenez qu'un Comité Ministériel convoqué un 1^{er} avril est un « pousse-au-crime ».



Certes durant cette période, le gouvernement a eu à connaître des vents contraires certains, du fait de ses choix. Il a eu à affronter successivement la crise sociale, la pandémie, la crise internationale liée à la guerre en Ukraine, dont les répercussions sont conséquentes et ne font peut-être que commencer. Nous profitons de cette instance pour réaffirmer notre condamnation de l'agression de la Russie contre l'Ukraine et notre solidarité avec le peuple ukrainien.

Pour autant le contexte n'explique pas tout. Et, en tout cas, pas les axes politiques retenus qui sont d'une efficacité redoutable, dévastatrice pour le « faire société » et pour le service public.

A Bercy

➤ Les suppressions d'emploi, devenues votre grande spécialité, ont continué à un rythme soutenu.

➤ Les restructurations ne se sont pas arrêtées, ni même mises sur pause y compris pendant la crise sanitaire.

➤ Les remises en question et autre mercato des missions ont, et font rage, dans chaque direction :

Ainsi la DGFIP continue de subir un grand chantier permanent, suppression d'implantations, d'effectifs avec toutes les conséquences que cela génère sur les conditions d'exercice des missions.

La DGDDI délestée d'une large part de ses missions fondamentales, avec une inquiétude sur son sort à moyen terme.

L'INSEE joue aux premiers de classe en appliquant avec rigueur les règles de gestion et principes RH. Rigueur également avec l'utilisation de son enveloppe budgétaire. Dernière idée en date, peut-être pour obtenir un bon point dans la numérisation, la limitation des formations au distantiel. Persuadée de déterminer la bonne réponse, l'administration navigue seule, sans écouter les agents. Après plusieurs provocations, un déni du rôle des représentants du personnel et une simulation de consultation, le dialogue social est rompu contraignant les organisations syndicales SUD, CGT, FO et CGC au boycott du CTR d'hier.

La DGCCRF est toujours en prise avec son éclatement, et la mainmise toujours grandissante du ministère de l'intérieur avec notamment le transfert des fonctions support vers des secrétariats généraux communs. Des personnels en nombre insuffisant caractérisé par le département du Lot dans lequel un seul et unique agent doit assurer l'intégralité des contrôles.

Le Service Commun de Laboratoires continue à voir ses effectifs baisser, et l'audit en cours du CGE ne dissipe pas les craintes de fermeture d'au moins un laboratoire...

L'administration centrale a elle aussi supporté des réorganisations et le jeu de chamboule tout, avec une « ambition » habillée de « nov'lange » et de concepts parfois franchement fumeux !

Si dans leurs décisions prises le gouvernement, le ministère, les directions voudraient décrédibiliser le service public que ils ne s'y prendraient pas autrement avec pour l'objectif : éloigner le service public de ceux qui devraient en bénéficier.



L'action sociale est également mise en coupe réglée. Les budgets baissent, le réseau est « restructuré », « déproximisé » physiquement au profit du numérique, la décision de vendre 14 résidences gérées par l'EPAF et ainsi de priver des agent.e.s aux revenus modestes l'accès à certains lieux de vacances réputés géographiquement, autant d'éléments qui concourent à démontrer un désengagement ministériel à plus long terme

Petit à petit l'action sociale ministérielle prend ses distances avec les agent.e.s du MEFR. Nous vous le redisons pour **Solidaires Finances** les agent.e.s des finances quelle que soit leur direction doivent pouvoir bénéficier de toutes les prestations. Ils et elles ne sont pas responsables des mécanos administratifs qui les ballottent au gré des changements de périmètres et d'autorités administratives dont ils, elles dépendent. Nous parlons ici notamment des agent.e.s affecté.e.s en interministérialité qui semblent bien avoir été abandonné par Bercy tel était le sens du vœu adopté à l'unanimité lors du CNAS d'hier.



S'agissant des grandes « réalisations » du quinquennat, la Loi de Transformation de la Fonction Publique a largement commencé à détruire les fondations de celle-ci en s'attaquant à la fois au statut des fonctionnaires garants de la neutralité et de l'égalité de traitement des citoyens mais également au rôle des représentants des personnels sur les périmètres des défenses individuelles et collectives tant dans les CAP et CCP que dans les CSA et FS. Nous avons déjà largement écrit sur le sujet c'est pourquoi nous ne développerons pas plus sinon pour dénoncer rapidement :

- L'explosion des CAP qui a largement modifié les relations du trio Administration / Organisations syndicales / Agent. remettant en cause le droit des agent.e.s à être défendu.e.s ;
- Les Lignes Directrices de Gestion qui sont la traduction concrète du remplacement d'un système, certes imparfait, par un autre, où règnent opacité et arbitraire. Les dégâts commencent déjà à se faire sentir.

- Les évolutions sur les instances de représentation (fin des Comités Techniques et des Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail (CHSCT) remplacés par CSA et FS, avec un certain nombre d'évolutions à la clé), qui sont les « vedettes de notre ordre du jour ».

Sur ce point nous constatons que l'évolution de la cartographie et son schéma très directionnel d'une part accroît le nombre d'instances pour lesquelles il est nécessaires de dégager des moyens humains et budgétaires et d'autre part risque de renforcer l'écart entre le « prescrit » ministériel et le « vécu » directionnel.

Un échelon intermédiaire est introduit au niveau de la formation spécialisée de réseau qui n'avait pas d'équivalent actuel, les CHSCT étant tous interdirectionnels. De fait, la communication directe entre le niveau ministériel à l'ensemble des présidents, présidentes de CHSCT assurait une visibilité commune. Comment dans un cadre institutionnel directionnel impulser effectivement des orientations ministérielles ? Comment seront-elles portées ?

Pour **Solidaires Finances** l'enjeu est bien d'organiser réellement et effectivement le portage de ces orientations. La Santé Sécurité des Conditions de travail est l'affaire de toutes et de tous, cela ne doit pas rester du domaine de l'incantatoire. Les piliers nécessaires à une politique ministérielle résident pour nous dans l'existence d'un budget dédié et d'un réseau d'acteurs de la prévention et notamment du rôle de la place des secrétaires animateurs organisé et structuré en coordination avec le secrétariat général. Il serait temps de parler de comment tout cela va fonctionner.



- Nous n'oublions pas dans le cadre de la LTF la cerise sur le gâteau ou performance ultime que constitue la réforme historique de l'encadrement, histoire d'apprendre à ce dernier à se détacher d'une administration d'origine et à être encore un peu plus malléable.

Vous pourrez nous reprocher de faire un procès uniquement à charge. Peut-être. En tout cas, nous ne ferons pas le reproche à nos décideurs politiques d'avoir été inactifs. Ce serait même plutôt le contraire ! Mais avec quel résultat : des inégalités sociales qui se creusent, une fracture sociale qui s'installe durablement

Après tout cela, dans quel état sont les agent.e.s et quel climat règne dans les services ?

De votre côté, vous pourriez répondre, avec un brin de malice, que le Ministère n'est pas à feu et à sang et que la perspective d'un conflit dur pouvant s'étaler sur plusieurs semaines n'a pas l'air prévu pour tout de suite. Pourtant les revendications ne manquent pas de l'arrêt des suppressions d'emploi, à l'augmentation du pouvoir d'achat dans une période où nous apprenons encore ce matin que l'inflation depuis un an s'élève à 4,5 %.



Au delà des revendications salariales fonction publique, nous vous rappelons notre demande réitérée lors du dernier CTM mais portée par les fédérations depuis longtemps d'une harmonisation et revalorisation de l'IMT pour l'ensemble des agent.e.s du MEFR ainsi que son alignement sur le taux de retenue pour pension civile .

Nous constatons également que ni le SCL ni l'INSEE ni l'Administration centrale ne bénéficient à ce jour d'une discussion portant sur la reconnaissance des agent.e.s. à l'instar de ce qui se passe dans les autres directions nous vous demandons donc l'ouverture de négociations sur ce sujet dans ces directions.

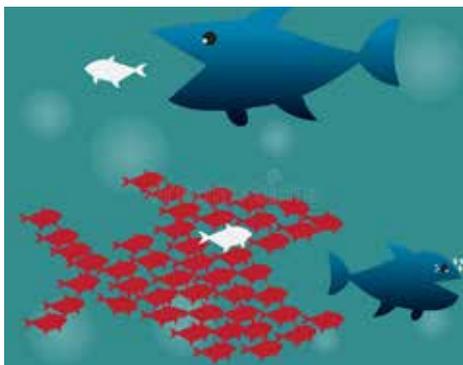
Mais d'ores et déjà, un constat nous paraît patent, très nettement souligné dans les différentes livraisons des observatoires. L'agent.e est très pessimiste sur le fonctionnement de son administration et sur ses propres perspectives. Ceci rejoint nos observations. Elles révèlent que les agent.e.s ont une vision peu engageante de l'évolution du service public, qu'ils, elles se focalisent sur l'environnement immédiat car le reste les désespère souvent et qu'ils, elles se représentent souvent l'avenir comme l'anticipation du prochain mauvais coup.

C'est peut-être pire qu'un accès de colère et cela devrait encore plus inquiéter les responsables politiques. Les annonces de la ministre de la Fonction publique faisant suite au rapport Peny et Simonpoly, les carrières, le point d'indice et les rémunérations « à la tête du client » ne vont certainement pas satisfaire les personnels !



Pourtant, il y aurait des leçons, utiles et fortes, à tirer de ces crises : le rôle de l'État, l'impératif de protection et de régulation, la fin de la croyance quasi-mystique dans la mondialisation heureuse et le libre-échange... Il y a eu d'ailleurs quelques paroles présidentielles, sur le mode « plus rien ne sera comme avant ».

Mais la traduction concrète, hormis des dispositifs de première urgence (à l'instar du « quoi qu'il en coûte » par exemple) se fait désespérément attendre. Et beaucoup d'éléments de la campagne actuelle nous font plutôt craindre le pire !



Enfin, 1^{er} avril ou pas, nous n'avons pas tellement envie de rire ! Pas même devant la farce du scandale financier et éthique des cabinets de conseil, qui laisse à penser que l'administration n'aurait aucune compétence, qui délaisse l'expertise et l'expérience de ses agent.e.s et qui contribue, par extension, à vider l'administration de son intelligence, individuelle et collective.

Nous, nous continuerons à nous mobiliser pour défendre des services publics bénéficiant à toutes, pour défendre les agent.e.s, leurs rémunérations, leurs droits et garanties, la réduction du temps de travail et la retraite à 60 ans !

